

Imprim'Vert®



Une marque dédiée aux professionnels de l'imprimerie

Quel que soit le procédé d'impression (offset, impression numérique, typographie, sérigraphie, flexographie, héliogravure) et la taille de l'entreprise, la marque Imprim'Vert permet aux artisans de se démarquer et de respecter l'environnement.

Imprim'Vert est une marque crédible et appréciée des donneurs d'ordre. Son cahier des charges est fondé sur quatre critères simples : La bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation du stockage des liquides dangereux, la non-utilisation des produits toxiques et la sensibilisation environnementale auprès de la clientèle. Les engagements des imprimeurs sont clairs et les résultats tangibles sur l'environnement.

L'imprimeur Imprim'Vert permet en outre à ses clients d'afficher leurs valeurs en apposant la marque Imprim'Vert® sur leurs documents.

La CMA référent pour l'accompagnement à la marque

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion est devenue organisme référent du Pôle d'Innovation de l'Imprimerie (P2i). Un suivi de la mission Environnement de la CMA permet au chef d'entreprise de mettre en œuvre les bonnes pratiques nécessaires au respect du cahier des charges Imprim'Vert®. Un audit intervient avant le passage du dossier devant la commission d'attribution nationale. C'est ainsi qu'en 2009 l'entreprise IN CARTONE de Sainte-Clotilde, accompagnée par la CMA, a été la première imprimerie artisanale à obtenir la marque Imprim'Vert® (contrairement à ce que nous indiquions dans notre dernière édition).

**IN CARTONE :
du PVC au carton 100 %
recyclable**

L'obtention de la marque Imprim'Vert® implique le plus souvent l'équipement en bacs de rétention et de nouveaux comportements sur le tri des déchets. Chez IN CARTONE, le virage écologique va plus loin et correspond à une évolution profonde de l'entreprise, qui a mené de front une certification ISO 14001 (qualité environnementale).

M. Guy Marret, son fondateur, témoigne de sa démarche : « Nous avons changé le nom de la société qui est devenue CARTONE®. Nous avons investi dans un matériel spécifique afin de pouvoir produire beaucoup plus de carton en remplacement des plastiques. Ce carton épais est un nouveau matériau éco-conçu suédois. Il est 100 % recyclable, ne génère aucun déchet et son processus de fabrication est respectueux de l'environnement : il requiert 10 fois moins de matières et d'énergies qu'un autre produit à usage équivalent. Il représente une alternative verte aux plastiques pour la réalisation de PLV ou l'aménagement de stands. Pour les encres, nous utilisons dans la mesure du possible des produits écologiques. Nous avons aménagé une zone spéciale sécurisée pour le stockage de nos déchets liquides qui sont collectés par la STARDIS, société spécialisée dans la collecte des déchets toxiques. Nous disposons également d'une benne réservée aux résidus de cartons et papiers. L'obtention de la marque IMPRIM'VERT est pour nous l'aboutissement de notre démarche de développement durable. C'est un gage de fiabilité et une incitation pour nos clients à faire le choix d'un produit respectueux de l'environnement. »

Pour plus d'information, contactez la Mission environnement de la CMA au 0262 45 52 52. Consultez la rubrique Environnement sur "<http://www.cm-reunion.fr/Filieres/Missions-Developpement.html>".